

Le vote de Moutier marque la fin de la Question jurassienne

Le PLR Jura bernois, par la voix de son comité, tient à remercier l'ensemble des Prévôtoises et Prévôtos d'avoir participé au scrutin historique du 28 mars 2021. Nous regrettons vivement l'issue du scrutin, mais nous prenons acte de la volonté qu'a exprimé la majorité de la population de Moutier et nous l'acceptons.

Nous félicitons les acteurs non séparatistes qui ont mené une campagne constructive, exemplaire, avec un message ouvert, positif et rassembleur. Nous relevons avec satisfaction que la Question jurassienne est désormais définitivement close et que le processus déclenché par la Déclaration d'intention de 2012 est arrivé à son terme.

Nous suivrons attentivement les étapes liées au transfert de la ville de Moutier. Le PLR Jura bernois s'engagera pour la défense de la minorité de la cité prévôtosise et s'impliquera dans le processus. Le PLR Jura bernois souhaite également que les autorités prévôtosises et celles de la République et canton du Jura fassent preuve de bienveillance et de solidarité envers la minorité de la ville.

Enfin, le PLR Jura bernois souhaite s'engager pour une minorité francophone forte dans le canton de Berne et veillera à ce que ses prérogatives actuelles demeurent. Le Jura bernois doit sortir renforcé et donner une image unie et positive à l'avenir. Nous nous engagerons avec motivation et détermination afin que des projets ambitieux et innovants puissent être développés sans conflit politique en trame de fond.

Au nom du comité PLR Jura bernois
Renseignements complémentaires :

Son président : Patrick Röthlisberger +41 78 611 89 14

Son secrétaire a.i : Marc-André Léchet +41 79 251 26 40